

METTRE EN PLACE UN DOSSIER DE CRÉATION D'UNE ESP OU D'UNE ESS

Objectif général d'une ESP/ESS :

- Meilleure coordination des acteurs ;
- Déploiement d'actions de prévention ;
- Amélioration de l'état de santé de la population ;
- Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

MODE D'EMPLOI

Qui ?

Noms, prénoms et fonctions et lieu d'exercice des professionnels qui travaillent ensemble (cela permet d'identifier le territoire de prise en charge).



Quel projet de santé ?

Sur quoi on travaille et pour quels objectifs.

Ce que nous constatons ?

(caractéristique de la population, pratiques actuelles de soins, etc.)

Ce que nous voulons changer / ce que nous avons mis en place et dans quels objectifs ?

(= thématiques retenues)

Comment allons-nous le mettre en place / l'avons-nous mis en place ?

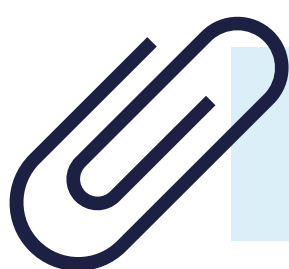
Par thématiques :

- décrire les nouvelles modalités de travail en pluriprofessionnel pour la prise en charge des patients ;
- Les outils (ex : protocoles pluriprofessionnels) ;
- Les acteurs impliqués ;
- Les actions de prévention ;
- Les outils/dispositifs de coordination (moyens de communication sécurisés utilisés entre acteurs) ;
- Ressources complémentaires mobilisées (ex : PTA) ;
- Liens ville/hôpital, lien sanitaire, médico-social, social, etc.)



Suivi du projet et intégration territoriale

- Modalité de suivi et d'évaluation
- Articulation de l'ESS/ESP avec les autres dynamiques du territoire



+ Annexe(s) explicative(s)